

Micropolluants: La Confédération réglemente le financement pour

25 avril 2012 | Andri Bryner

Le Conseil fédéral a ouvert aujourd'hui la consultation relative à une modification de la loi sur la protection des eaux.

Le projet de novation prévoit de financer l'extension de stations d'épuration désignées dans le cadre de la lutte contre les micropolluants par le biais d'une solution globale au niveau fédéral, en appliquant le principe de causalité.

L'Eawag a énormément contribué au développement et à l'évaluation de la conception et des mesures visant à la réduction de ces composés traces issus de médicaments et de produits chimiques.

Contact



Andri Bryner

Responsable médias

Tel. +41 58 765 5104

andri.bryner@eawag.ch

<https://www.eawag.ch/fr/portail/dinfo/actualites/news-archives/detail-de-larchive/micropolluants-la-confederation-reglemente-le-financement-pour>